



Union Syndicale **SNUI SUD Trésor**
Solidaires
Section de la Réunion

Madame la directrice,

Le projet de mutation du cadre B paraîtra le 10 mai. Ceux des cadres C et A ont déjà été publiés. Le projet de mutations du mouvement général de la catégorie C pour le 1er septembre 2010 est le plus mauvais mouvement de mutation que la direction générale ait élaboré pour le département de la Réunion. Le taux de satisfaction est cette année le plus faible jamais connu. Il est à craindre que le projet du cadre B soit aussi désastreux, voire pire, que celui du cadre C.

L'Union syndicale SNUI-SUD Trésor tient à vous interpeller de la manière la plus vigoureuse qui soit sur cette situation gravissime. Ce blocage des mutations a des conséquences dramatiques pour les services et tragiques pour certains agents. Certains services vont être amputés de quelques agents au 1er septembre 2010. Plusieurs agents vont subir une mobilité forcée et un exil indéterminé. Pour ceux qui sont déjà en métropole, l'horizon d'une arrivée à la Réunion s'éloigne tristement et injustement. Pour le moment, seul le cadre A échappe à ce funeste sort. Pour exemple, nous notons avec plaisir que les deux derniers promus de B en A ont pu obtenir le département sans difficultés particulières.

Nous subissons cette iniquité alors que le besoin en emplois est évident. L'Union SNUI-SUD Trésor vous rappelle que nous sommes le parent pauvre de la République en matière d'emplois. Un contribuable réunionnais n'est pas logé à la même enseigne que son homologue métropolitain.

Cette paralysie dans les mutations n'est que le résultat d'une politique aveugle et dogmatique de suppressions d'emplois. L'agent de la DGFIP est devenu une variable d'ajustement qu'on déplace, supprime au gré des logiques financières.

L'Union SNUI-SUD Trésor vous demande donc de porter le plus haut possible (comme nous l'avons déjà fait) nos légitimes revendications. Comme vous n'avez pas la possibilité d'agir sur les suppressions d'emplois, **vous devez par contre réclamer l'affectation en surnombre d'agents pour notre département.** Cela renforcera les services et surtout résoudra des situations individuelles et familiales catastrophiques. **L'Union SNUI-SUD Trésor est engagée fortement sur ce sujet et nous vous assurons d'actions dures si le département venait à être dépouillé de ses forces vives.**

Concernant le CTPD de ce jour, nous vous informons que nous serons absents. Nous devons être présents pour vous faire part de notre mécontentement sur la gestion des ponts naturels et la compensation des jours comptables supprimés. Nous refusons de siéger car l'information de la fermeture de l'ensemble des services a été donnée par beaucoup de chefs de service (intranet pour certains) hier alors que la décision officielle n'est pas encore entérinée. Ce déni de démocratie nous interpelle fortement et prouve que nos critiques sur la gestion de ce sujet étaient fondées. L'administration ne s'applique pas les règles qu'elle exige de ses agents. Les agents n'ont pas eu la visibilité nécessaire car le recensement s'est fait dans une grande confusion entre les ponts naturels et la compensation des jours comptables supprimés par l'administration. Un calendrier mieux maîtrisé des CTPD aurait permis de garantir une réelle démocratie et une volonté de dialoguer tout en donnant l'information bien en amont aux agents.

L'Union SNUI-SUD Trésor vous rappelle que cette journée a été obtenue par les organisations syndicales car l'administration voulait supprimer les jours comptables purement et simplement sans compensation. Nous vous rappelons également que les personnes absentes (temps partiel, maladie,etc) ce jour pourront bénéficier d'une autorisation ultérieurement et cela grâce à notre action car la note initiale ne le prévoyait pas.

Je vous prie de croire, madame la directrice, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pascal Valiamin
Secrétaire départemental de l'UNION SNUI-SUD Trésor